



Publication des fonds propres et des liquidités (Bâle III)



B E K B

B C B E

Impressum

Banque Cantonale Bernoise SA
Place Fédérale 8
Case postale
3001 Berne
Téléphone 032 327 47 47
Fax 031 666 60 40

www.bcbe.ch
bcbe@bcbe.ch

Rédaction

Kerstin Eichenberger, Eveline Wittwer, Harry Tresch, Alex Josty

Concept, production et impression

Stämpfli SA, Berne

Photographie

Lea Moser, Berne

© Mars 2016

Banque Cantonale Bernoise SA

Couverture

Jovana Maria et Janick Fankhauser avec Marysol, actionnaires de Berne





B E K B | B C B E

Publication des fonds propres et des liquidités (Bâle III)

**Rapport en vertu de la Circulaire-FINMA 2008/22
Publication – banques**

Publication en vertu des exigences en fonds propres (Bâle III)

Approches choisies

La BCBE applique depuis le 1^{er} janvier 2013 les nouvelles prescriptions en matière de fonds propres (Bâle III). Les informations requises sont publiées, d'une part, dans le chapitre sur la gestion des risques (informations qualitatives), d'autre part, dans le présent chapitre (informations quantitatives). Bâle III propose différentes approches pour calculer les exigences en fonds propres applicables aux risques de crédit, aux risques de marché et aux risques opérationnels. La BCBE a choisi les approches suivantes :

Risques de crédit :

- Approche standard BRI
- Produits dérivés : méthode de la valeur de marché
- Transactions adossées à des sûretés : approche simple (approche par substitution)
- Crédits lombards : approche simple
- Notations externes : si disponibles, les notations externes émises par Standard & Poor's sont utilisées pour les positions « Gouvernements centraux et banques centrales », « Banques et négociants en valeurs mobilières », « Corporations de droit public » et « Entreprises ».
- La compensation monétaire de groupe se limite aux possibilités légales en la ma-

tière offertes par la loi ; les éventuelles conventions contractuelles de compensation ne sont pas applicables.

Risques du marché :

- Approche *de minimis*

Risques opérationnels :

- Approche de l'indicateur de base

Informations sur le ratio de levier

Les exigences de fonds propres non pondérées (ratio de levier) doivent être publiées à partir de l'exercice 2015. La valeur indicative et non contraignante est actuellement de 3 % ; elle peut varier en fonction de la période observée (2015 à 2018). Le ratio de levier de la BCBE est de 7,74 %.

Informations sur les exigences de liquidités

L'ordonnance du 30 novembre 2012 sur les liquidités (OLiQ) impose aux banques un montant équitable d'actifs liquides de premier ordre et non grevés (HQLA), qui leur permette de faire face 30 jours durant à un

scénario de crise élaboré par la FINMA. Les banques qui ne sont pas d'importance systémique doivent avoir en 2015 un LCR minimum de 60 % (dispositions transitoires).

La BCBE, qui ne présente pas de risque systémique, satisfait aux exigences LCR et affiche les moyennes trimestrielles sur une base mensuelle.

Périmètre de consolidation

En vertu de l'art. 7, al. 2 de l'ordonnance du 1^{er} juin 2012 sur les fonds propres (OFR), le périmètre de consolidation des dispositions en matière de fonds propres et de répartition des risques englobe toutes les sociétés du groupe présentes dans le secteur financier au sens des art. 11 et 13 de l'ordonnance du 30 avril 2014 sur les banques (OB). Aucune filiale principale de la BCBE n'est soumise à consolidation et aucune filiale n'était soumise à consolidation les années précédentes non plus.

Les participations principales non consolidées dont il est tenu compte pour le calcul des fonds propres sont traitées comme suit :

Raison sociale	Siège	Activité	Traitement dans le calcul des fonds propres	
			Déduction	Pondération
RTC Real-Time Center AG	Köniz	Services d'organisation, de conseil, de fiducie		X
Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	Zurich	Institut d'émission de lettres de gage	X	
Jungfraubahn Holding AG	Interlaken	Chemin de fer de montagne		X
BioMedInvest AG I	Hünenberg	Prêts dans les domaines de la biotechnologie et des techniques médicales		X
Berimag AG	Berne	Gestion d'immeubles		X
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG	Ittigen	Résidence pour personnes âgées		X

A. Composition des fonds propres pris en compte réglementairement

Réconciliation préliminaire

(en milliers de francs)

Bilan	31.12.2015	Références
Actifs		
Liquidités	3 604 783	
Créances sur les banques	471 095	
Créances d'opérations de financements de titres	35 019	
Créances sur la clientèle	1 328 836	
Créances hypothécaires	19 377 548	
Opérations de négoce	7 823	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	17 259	
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Immobilisations financières	2 555 165	
Comptes de régularisation	32 008	
Participations	30 956	
Immobilisations corporelles	207 365	
Valeurs immatérielles	3 538	
dont goodwill	3 538	A
dont autres valeurs immatérielles		
Autres actifs	573 428	
dont créances fiscales latentes		
Corrections de valeur non compensables selon les dispositions transitoires	-210 151	
Total des actifs	28 034 674	
Fonds étrangers		
Engagements envers les banques	75 534	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	700 000	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	22 082 933	
Engagements résultant d'opérations de négoce	252	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	399 043	
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Obligations de caisse	120 115	
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	1 870 000	
Comptes de régularisation	132 347	
Autres passifs	59 550	
Provisions	271 528	
Total des fonds étrangers	25 711 302	
Fonds propres		
Réserve pour risques bancaires généraux	601 362	
Capital social	186 400	
dont reconnu en qualité de CET1	186 400	B
Réserves légales / réserves facultatives / bénéfiques / bénéfiques reportés et de la période concernée	1 549 464	
Propres parts du capital	-13 853	C
Total des fonds propres	2 323 372	

Présentation des fonds propres pris en compte réglementairement

(en milliers de francs)

	31.12.2015	Impact des dispositions transitoires	Références
Fonds propres de base durs (CET1)			
1 Capital social émis et libéré, pleinement éligible	186 400	186 400	B
2 Réserves issues des bénéfices y c. réserve pour risques bancaires généraux/bénéfice reporté et de la période concernée	2 040 171	2 040 171	
3 Réserves issues du capital	54 734	54 734	
6 = Fonds propres de base durs	2 281 305	2 281 305	
8 Goodwill (net des impôts latents comptabilisés)	-3 538	-3 538	A
16 Positions nettes longues en propres instruments CET1	-13 853	-13 853	C
18 Participations non qualifiées (max. 10 %) dans le secteur financier (montant excédant le seuil 1) (titres CET1)	-5 098	-5 098	
28 = Somme des ajustements relatifs au CET1	-22 489	-22 489	
29 = Fonds propres de base durs nets (net CET1)	2 258 816	2 258 816	
45 = Fonds propres de base (net tier 1)	2 258 816	2 258 816	
59 = Fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	2 258 816	2 258 816	
60 Somme des positions pondérées par le risque	11 598 712	11 598 712	
Ratios de fonds propres			
61 Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	19,47%	19,47%	
62 Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	19,47%	19,47%	
63 Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	19,47%	19,47%	
64 Exigences en CET1 selon les dispositions transitoires de l'OFr (exigences minimales + volant de fonds propres + volant anticyclique) ainsi que selon le volant relatif aux établissements systémiques selon les prescriptions de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	5,52%	8,02%	
65 dont volant de fonds propres selon l'OFr (en % des positions pondérées par le risque)	0,00%	2,50%	
66 dont volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	1,02%	1,02%	
68 CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	15,97%	15,97%	
68a Objectif du CET 1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	8,82%	8,82%	
68b CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	15,27%	15,27%	
68c T1-Objectif de fonds propres T1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	10,62%	10,62%	
68d T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	17,07%	17,07%	
68e Objectif de fonds propres réglementaires selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	13,02%	13,02%	
68f Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	19,47%	19,47%	
Montants inférieurs au seuils (avant pondération)¹			

¹ La BCBE déduit l'ensemble des positions du CET1.

Présentation des fonds propres requis

(en milliers de francs)

	Approche utilisée	Exigences minimales de fonds propres	
Risques de crédit	AS-BRI	844 929	
dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la banque			31 335
Risques non liés à des contreparties	AS-BRI	16 589	
Risques de marché	De minimis	1 708	
dont sur devises et métaux précieux			1 359
dont sur matières premières			349
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	64 670	
Total		927 897	

Présentation des principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires

1 Émetteur:	Banque Cantonale Bernoise SA
2 Identifiant (ISIN):	CH0009691608
3 Droit régissant l'instrument:	Droit suisse
Traitement réglementaire	
4 Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III (CET1 : fonds propres de base durs/AT1 : fonds propres de base supplémentaires/T2 : fonds propres complémentaires)	Fonds propres de base durs (CET1)
5 Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III (CET1 : fonds propres de base durs/AT1 : fonds propres de base supplémentaires/T2 : fonds propres complémentaires)	Fonds propres de base durs (CET1)
6 Éligible au niveau individuel / du groupe / individuel et groupe	Niveau individuel
7 Titre de participation / titre de dette / instrument hybride / autre	Titres de participation
8 Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	186 400 000
9 Valeur nominale de l'instrument	186 400 000
10 Rubrique comptable	Capital social
11 Date initiale d'émission	20.10.1998
12 Perpétuel / muni d'une échéance	perpétuel
13 Date d'échéance initiale	indisponible
14 Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	non
15 Date du remboursement anticipé facultatif / dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel / montant du remboursement	indisponible
16 Dates de remboursement anticipé ultérieures, le cas échéant	indisponible
Coupon / dividende	
17 Fixe / variable / initialement fixe puis variable / initialement variable puis fixe	variable
18 Taux du coupon et indice, le cas échéant	non
19 Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (absence de dividende sur l'instrument implique renonciation à un dividende sur les actions ordinaires)	non
20 Paiement d'intérêts / dividendes : totalement discrétionnaire / partiellement discrétionnaire / obligatoire	entièrement discrétionnaire
21 Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	non
22 Non cumulatif / cumulatif	non cumulatif
23 Convertible / non convertible	non convertible
30 Mécanisme de dépréciation	indisponible
31 Seuil de déclenchement d'une dépréciation	indisponible
32 Dépréciation totale / partielle	indisponible
33 Dépréciation permanente / temporaire	indisponible
34 Si temporaire, description du mécanisme d'appréciation	indisponible
35 Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	indisponible
36 Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	non
37 Si oui, description de ces caractéristiques	indisponible

B. Risque de crédit

Ventilation par type de contrepartie ou secteur d'activité

(en milliers de francs)

Engagements de crédit (au moment de la clôture)	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres institutions	Entreprises	Clientèle privée et PME ²	Autres postes	Total
Bilan / créances							
Créances résultant d'opérations de financement de titres		35 019					35 019
Créances sur la clientèle	1		461 729	516 900	350 072	134	1 328 836
Créances hypothécaires			40 760	990 202	18 346 587		19 377 548
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	597	58 044	9	19 562	1 098		79 310
immobilisations financières / titres de créance	383 717	306 452	262 602	1 316 424			2 269 194
Compte de régularisation			1 238			30 770	32 008
Autres actifs	208 256					365 172	573 428
Total au 31.12.2015	592 571	399 516	766 337	2 843 088	18 697 757	396 076	23 695 345
Total au 31.12.2014	417 910	337 768	1 901 423	3 198 097	18 229 812	391 752	24 476 762
Opération hors bilan							
Engagements conditionnels		8 504	329	89 705	26 729		125 266
Engagements irrévocables			142 774	17 962	314 161		474 897
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				87 964	1 604		89 568
Total au 31.12.2015		8 504	143 103	195 631	342 493		689 731
Total au 31.12.2014		7 040	145 986	171 136	122 341		446 504

¹ Contrepartie au sens de l'OFR, sans liquidités, positions sans contrepartie et engagements avec caractère de participation

² Pour la BCBE est réputée PME si aucun des critères suivants n'est dépassé : somme du bilan : CHF 10 millions, chiffre d'affaires : CHF 20 millions, effectifs du personnel : 50.

Atténuation du risque de crédit

(en milliers de francs)

Engagements de crédit/risques de défaillance (au moment de la clôture)	Couverts par des garanties financières reconnues	Couverts par des gages immobiliers	Couverts par des garanties	Autres encours de crédits ²	Total
Gouvernements centraux et banques centrales				594 130	594 130
Banques et négociants en valeurs mobilières				813 236	813 236
Autres institutions	22	10 770	14 000	813 997	838 788
Entreprises	1 495	969 058	106 913	1 908 992	2 986 458
Retail	72 613	16 716 982	7 259	1 915 678	18 712 532
Autres postes				4 011 254	4 011 254
Produits dérivés ³				79 310	79 310
Total au 31.12.2015	74 130	17 696 810	128 171	10 136 596	28 035 708
Total au 31.12.2014	80 103	17 162 081	140 023	9 357 199	26 739 407

¹ Contrepartie au sens de l'OFR, sans liquidités, positions sans contrepartie et engagements avec caractère de participation. Les encours de crédits sont indiqués après compensation monétaire du groupe selon l'OFR. Les postes hors bilan ont été convertis en leur équivalent crédit.

² Notamment crédits lombards et crédits non couverts

³ Le risque de contrepartie pour produits dérivés a été évalué au moyen de la méthode de la valeur de marché.

Segmentation des risques en matière de crédit

(en milliers de francs)

Engagements de crédit/ risques de défaillance après atténuation du risque ¹	Agence de notation	0%	2%	20%
Gouvernements centraux et banques centrales	Standard & Poor's	385 873		
	sans notation	298 718		
Banques et négociants en valeurs mobilières	Standard & Poor's			232 264
	sans notation	35 019		418 646
Autres institutions	Standard & Poor's	48 519		190 356
	sans notation			136 277
Entreprises	Standard & Poor's		6 484	64 187
	sans notation	1 210	5 359	1 081 287
Clientèle privée et PME	Standard & Poor's			27 396
	sans notation	38 605		376
Autres postes	Standard & Poor's			
	sans notation	3 966 407		
Produits dérivés ²	Standard & Poor's	597		13 587
	sans notation		0	1 612
Total au 31.12.2015		4 774 948	11 843	2 165 988
Total au 31.12.2014		2 497 796	67 803	3 396 688

¹ Contrepartie au sens de l'OFI, sans liquidités, positions sans contrepartie et engagements avec caractère de participation. Les encours de crédits sont indiqués après compensation monétaire du groupe selon l'OFI. Les postes hors bilan ont été convertis en leur équivalent crédit. Pour l'atténuation du crédit, la BCBE applique l'approche de substitution. Les encours de crédits sont attribués au groupe de contrepartie qui se forme après une éventuelle substitution.

² Le risque de contrepartie pour produits dérivés a été évalué au moyen de la méthode de la valeur de marché.

Risques géographiques en matière de crédits

Les prêts à la clientèle à l'étranger pondérés en fonction du risque représentent moins de 15% du total des prêts à la clientèle pondérés en fonction du risque. C'est pourquoi aucune répartition géographique ne sera présentée.

Représentation géographique des prêts à la clientèle à l'étranger constituant un risque

Les prêts à la clientèle à l'étranger pondérés en fonction du risque représentent moins de 15% du total des prêts à la clientèle pondérés en fonction du risque. C'est pourquoi aucune répartition géographique ne sera présentée.

Produits dérivés de crédit en portefeuille

La BCBE n'a pris aucun engagement en matière de produits dérivés de crédit, ni comme donneur ni comme preneur de garantie.

35%	50%	75%	100%	150%	> 150%	Total
			0	1		385 873
	11 099				506	298 718
	116 679				230	243 868
	4 846		1 001			570 574
10 698	442 610	71	26 912	0		244 723
	89 169		11 542	0		616 569
286 434	98 508	8 432	1 226 881	2	50	171 382
	4 311		202			2 708 163
16 002 184	1 723	1 557 431	1 065 967	7 078		31 909
						18 673 364
			44 845		2	4 011 254
	41 556					55 739
	1 298	1 098	19 561			23 570
16 299 317	811 800	1 567 032	2 396 912	7 081	787	28 035 708
15 769 219	1 158 774	1 574 327	2 252 455	19 484	2 862	26 739 408

C. Risque de changement de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque

Les chiffres-clés de la gestion de la structure du bilan de la BCBE au 31 décembre 2015 figurent dans le tableau ci-après :

	Effectif	Tolérance au risque	Explication
Modification de la valeur en espèces des fonds propres	-8,60 % / +9,32 %	> -10 %	Variation de la valeur de marché des fonds propres en cas de variation parallèle des taux de +/- 1 %
Couverture des fonds propres	243,43 %	> 175 %	Taux de couverture des fonds propres selon l'approche standard suisse
Key Rate Duration (prise en considération de la valeur au comptant)	CHF -80 mio	> CHF -200 mio	Valeur négative la plus élevée par maturité de CHF 200 mio
Analyse des lacunes du bilan d'échéance des intérêts (volumes)	CHF 4,6 mia	< CHF 6 mia	Déséquilibre maximal de CHF 6 mia à partir de la 3 ^e année

D. Ratio de levier

Informations relatives au ratio de levier

(en milliers de francs)

a) Comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement global relatif au ratio de levier

Objet		
1	Total des actifs selon les états financiers publiés	28 034 674
2	Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 et 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	-22 489
3	Ajustements relatifs aux actifs fiduciaires, portés au bilan conformément aux prescriptions comptables mais non pris en compte dans la mesure du ratio de levier (Cm 15 Circ.-FINMA 15/3)	
4	Ajustements relatifs à des dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	62 051
5	Ajustements relatifs aux opérations de financement de titres (securities financing transactions, SFT) (Cm 52 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	
6	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	898 635
7	Autres ajustements	211 111
8	Engagement total soumis au ratio de levier (somme des lignes 1 à 7)	29 183 982

b) Présentation détaillée du ratio de levier

Objet		
Expositions bilantaires		
1	Opérations bilantaires (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 à 15 Circ.-FINMA 15/3)	28 228 526
2	(Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) (Cm 7 et 16 à 17 Circ.-FINMA 15/3)	-22 489
3	= Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT) (somme des lignes 1 et 2)	28 206 037
Expositions en dérivés		
4	Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y c. celles conclues avec des CCPs (après prise en compte des paiements de marges et des contrats de compensation selon les Cm 22 à 23 et 34 à 35 Circ.-FINMA 15/3)	17 259
5	Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	62 051
6	Réintégration des garanties remises en couverture de dérivés dans la mesure où leur traitement comptable a conduit à une réduction des actifs (Cm 27 Circ.-FINMA 15/3)	
7	(Déduction portant sur les créances consécutives à des versements de marges selon Cm 36 Circ.-FINMA 15/3)	
8	(Déduction portant sur l'engagement envers une qualified central counterparty (QCCP), en cas de non-responsabilité envers les clients d'un éventuel défaut de la QCCP) (Cm 39 Circ.-FINMA 15/3)	
9	Valeurs nominales effectives des dérivés de crédit émis, après déduction des valeurs de remplacement négatives (Cm 43 Circ.-FINMA 15/3)	
10	(Compensation avec les valeurs nominales effectives des dérivés de crédit opposés (Cm 44 à 50 Circ.-FINMA 15/3) et mise en déduction des majorations couvrant les dérivés de crédit émis selon le Cm 51 Circ.-FINMA 15/3)	
11	= Total des expositions en dérivés (somme des lignes 4 à 10)	79 310
Opérations de financement de titres (SFT)		
12	Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, cf. Cm 57 Circ.-FINMA 15/3), après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes (Cm 69 Circ.-FINMA 15/3), et après déduction des positions mentionnées au Cm 58 Circ.-FINMA 15/3	
13	(Compensation des dettes et créances monétaires relatives aux SFT) (Cm 59 à 62 Circ.-FINMA 15/3)	
14	Expositions envers les contreparties SFT (Cm 63 à 68 Circ.-FINMA 15/3)	
15	Expositions SFT en qualité de commissionnaire (Cm 70 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	
16	= Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres (somme des lignes 12 à 15)	
Autres expositions hors bilan		
17	Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalent-crédit	7 026 943
18	(Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	-6 128 308
19	= Total des expositions hors bilan (somme des lignes 17 et 18)	898 635
Fonds propres pris en compte et exposition globale		
20	Fonds propres de base (tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA 15/3)	2 258 816
21	Exposition globale (somme des lignes 3, 11, 16 et 19)	29 183 982
Ratio de levier		
22	Ratio de levier (Cm 3 à 4 Circ.-FINMA 15/3)	7,74%

E. Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Informations relatives au ratio de liquidité à court terme (LCR)

(moyennes en milliers de francs)

	1 ^{er} trimestre 2015		2 ^e trimestre 2015		3 ^e trimestre 2015		4 ^e trimestre 2015	
	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)								
1 Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		3 521 242		3 721 301		4 572 640		4 262 337
B. Sortie de trésorerie								
2 Dépôts de détail	17 680 655	1 562 347	17 964 167	1 596 309	18 046 440	1 602 606	18 116 382	1 606 163
3 dont dépôts stables	5 658 421	282 921	5 699 067	284 953	5 710 943	285 547	5 761 554	288 078
4 dont dépôts moins stables	12 022 234	1 279 426	12 265 101	1 311 355	12 335 496	1 317 059	12 354 828	1 318 086
5 Financement de clients commerciaux ou de gros clients non garantis	3 509 840	1 812 560	3 492 527	1 782 224	3 715 093	1 924 996	3 511 708	1 815 900
6 dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale								
7 dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	3 506 657	1 809 377	3 488 647	1 778 344	3 712 919	1 922 823	3 509 165	1 813 357
8 dont titres de créances non garantis	3 183	3 183	3 880	3 880	2 173	2 173	2 543	2 543
9 Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de garantie								
10 Autres sorties de trésorerie	2 203 756	313 892	2 232 366	316 124	2 303 001	332 884	2 332 209	338 587
11 dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	7 521	7 521	6 213	6 213	10 559	10 559	3 501	3 501
12 dont sorties de trésorerie associés à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, obligations sécurisées, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, structures ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	10 737	10 737	12 204	12 204	18 780	18 780	27 800	27 800
13 dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité	729 699	295 634	2 213 949	297 706	2 273 662	303 545	2 300 908	307 286
14 Autres engagements de financement contractuels	137 256	122 215	170 701	150 490	152 221	138 555	274 154	225 349
15 Autres engagements de financement conditionnels	109 514	5 476	119 052	5 953	117 790	5 889	125 100	6 255
16 Somme des sorties de trésorerie		3 816 490		3 851 099		4 004 931		3 992 255
C. Entrées de trésorerie								
17 Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	7 800	1 788	12 490	1 566	55 359	1 016	56 113	
18 Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	489 552	92 958	525 808	89 168	483 959	67 408	580 476	115 858
19 Autres entrées de trésorerie	15 106	15 106	8 390	8 390	8 468	8 468	6 406	6 406
20 Somme des entrées de trésorerie	512 459	109 852	546 688	99 123	547 786	76 892	642 994	122 263
21 Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		3 521 242		3 721 301		4 572 640		4 262 337
22 Somme nette des sorties de trésorerie		3 706 638		3 751 976		3 928 039		3 869 991
23 Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		95,0%		99,1%		116,4%		110,2%

À bientôt...

www.bcbe.ch